



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 26 juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Premier ministre François FILLON salue la mémoire de Jean-Louis PEZANT, membre du Conseil constitutionnel.

Tout au long de sa carrière Jean-Louis PEZANT a mis ses qualités de juriste éminent au service de la République.

A l'Assemblée nationale, notamment auprès des Commissions, comme à la Direction générale des services législatifs puis au Secrétariat général, il avait su se faire apprécier de l'ensemble des parlementaires, par la grande qualité de son expertise et la finesse de son jugement.

Entré en 2004 au Conseil constitutionnel, il a contribué à accompagner les grandes évolutions des institutions françaises.

Le Premier ministre présente à sa famille et à ses proches toutes ses condoléances.